

# LE SIAO

# LOIRE

OBSERVATOIRE

**TYPOLOGIE DES PUBLICS HEBERGES ET  
LOGES AU SEIN DES CENTRE  
D'HEBEREMENT D'URGENCE  
GENERALISTES**

**Note d'observation du SIAO 42**

**Juillet 2021**



Cette étude sur la typologie des publics hébergés dans les centres d'hébergement d'urgence généraliste de la Loire a été réalisée dans le cadre de la préparation d'un groupe de travail « Observation des besoins et qualification de l'offre » du GCS SIAO Loire.

**Elle a pour objectif de faire ressortir les profils les plus représentés parmi les personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence dits généralistes afin d'amorcer des réflexions sur l'adaptation des dispositifs d'hébergement-logement actuels dans le département.** Ainsi, il n'a pas pour vocation à retracer l'entièreté et la finesse de chaque situation.

Les données utilisées pour produire cette photographie sont celles dont disposait le SIAO au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour l'année 2020<sup>1</sup>. Les informations sur les profils des personnes hébergées sont basées sur les informations déclarées par les personnes au moment de l'orientation. La vérification des papiers administratifs se fait soit par un travailleur social qui a effectué la demande d'hébergement soit par la structure pendant le rendez-vous d'admission.

Pour rappel, dans la Loire en 2020, on dénombre 250 places d'hébergements d'urgence réparties comme suit :

- 151 places en centre d'hébergement d'urgence (CHU) réparties entre Saint-Etienne et Roanne
- 14 places en centres d'hébergement d'urgence réservées aux femmes victimes de violence réparties entre Saint-Etienne et Roanne
- 85 places en centre d'hébergement d'urgence avec accompagnement social (HUAS) à Andrézieux-Bouthéon

Les articles L 345-2-2 et L 345-2-3 du Code de l'Action sociale et des familles disposent que « toute personne sans-abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » et que « toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée ». Ils précisent donc les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil en structure d'urgence.

Cependant, dans la Loire, cette inconditionnalité de l'accueil n'est pas observée dans la majorité des centres d'hébergement d'urgence généralistes. En effet, on ne retrouve pas de personnes en situation irrégulière au sein de ces derniers, sauf en HUAS, sur les places d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences et à quelques exceptions dans les autres centres.

---

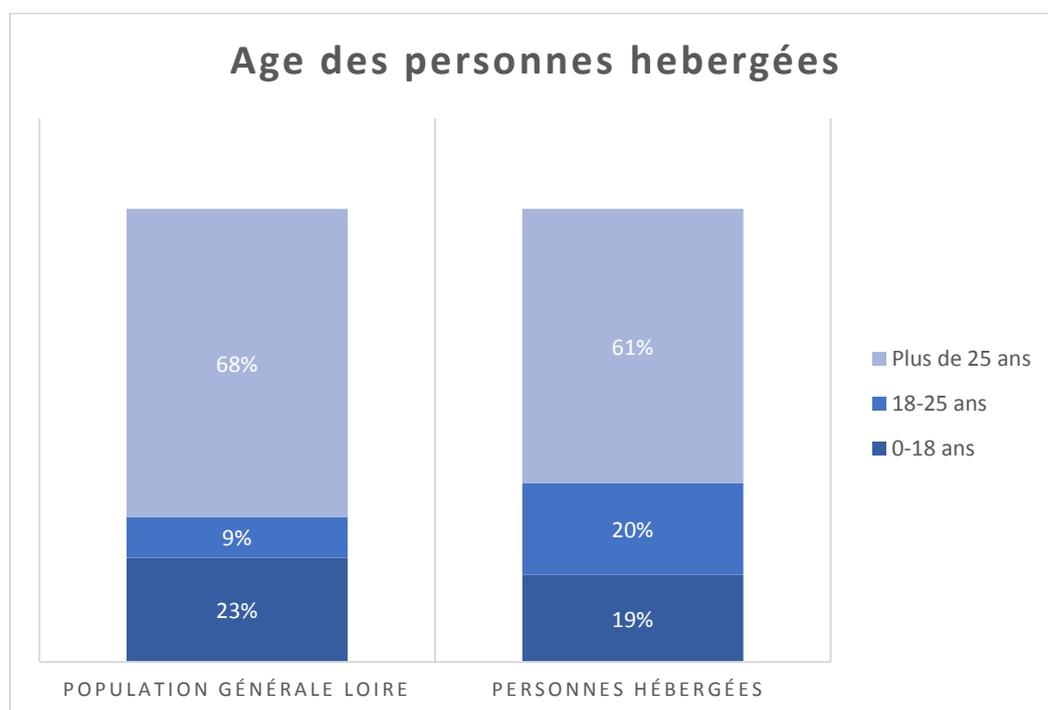
<sup>1</sup> Il s'agit des données du logiciel SI-SIAO sur les personnes orientées croisées avec les personnes sorties, reportées manuellement par la coordinatrice du 115. Ce travail fastidieux de traitement des données pour avoir une photographie des personnes hébergées a été réalisé dans le cadre de la préparation du groupe de travail. Cependant, il ne peut être envisagé au long terme: le SIAO est normalement capable de produire des données sur les personnes **orientées** et sortantes (pas sur les personnes hébergées à une date ou une période donnée). Si de tels documents sur les personnes **hébergées** sont utiles et intéressants, il faudra envisager une remontée des données vers l'observatoire du SIAO de la part des opérateurs de structures d'hébergement.

## Données biographiques sur l'ensemble des ménages hébergés au sein des centres d'hébergement d'urgence généraliste :

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020, 436 ménages soit 575 personnes ont été hébergés sur les dispositifs d'hébergement d'urgence dans la Loire.

### L'âge et le genre :

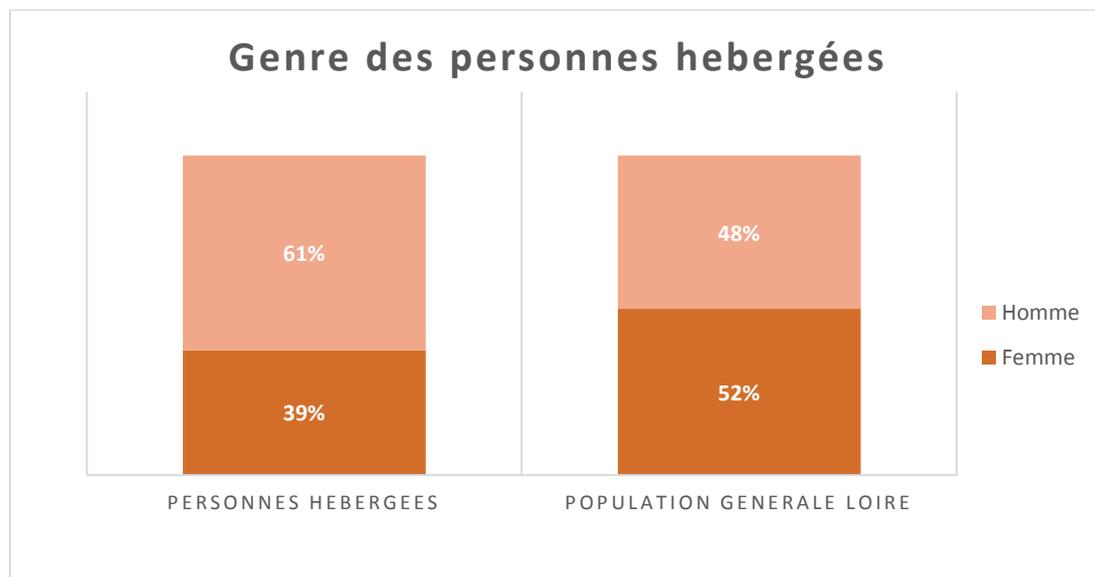
Les enfants représentaient 19% des personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence en 2020 ce qui correspond sensiblement à la part de cette tranche d'âge dans la population générale de la Loire (23%)<sup>2</sup>. Par contre, on observe une surreprésentation certaine des jeunes entre 18 et 25 ans au sein des personnes hébergées puisqu'ils représentent 20% du total alors qu'ils ne sont que 9% dans la population générale de la Loire. Si cette surreprésentation est moins importante qu'au sein des hébergements d'insertion, elle reste tout de même préoccupante et apporte un élément significatif supplémentaire aux problématiques de précarité importante chez les jeunes sur le territoire.



*Lecture : Parmi les personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence dans la Loire en 2020, 20% avaient entre 18 et 25 ans.*

<sup>2</sup> INSEE, Estimation de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour l'année 2020.

La majorité des personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence sont des hommes puisqu'ils représentent 61% du total alors qu'ils ne sont que 48% au sein de la population générale de la Loire. Si l'objet de cette photographie n'est pas de rentrer dans une analyse fine et profonde de la précarité au prisme du genre, il pourra cependant être intéressant de croiser ces observations avec des analyses actuelles sur l'invisibilisation des femmes précaires et notamment des femmes sans-abri ou sur le manque de dispositifs adaptés pour des femmes, notamment avec enfants<sup>3</sup>.



Lecture : Parmi les personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence dans la Loire, 39% sont des femmes.

### **La composition familiale :**

Les hommes isolés et, dans une moindre mesure, les femmes avec enfants sont les publics majoritaires de l'hébergement d'urgence généraliste.

Il est intéressant de noter ici les différences entre l'hébergement d'urgence au titre de la mise à l'abri hivernale et l'hébergement d'urgence généraliste. En effet, si les hommes isolés représentent 49% des personnes dans l'hébergement d'urgence généraliste, cette proportion tombe à 32% pour la mise à l'abri hivernale. Les couples avec enfants, quant à eux, représentent une part plus importante dans la

<sup>3</sup> Liste non exhaustive :

Boinot Karine, « Femmes sans abri. Précarité asexuée ? », *VST - Vie sociale et traitements*, 2008/1 (n° 97), p. 100-105.

Lanzarini Corinne, « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*, 2003/2 (n° 35), p. 95-115.

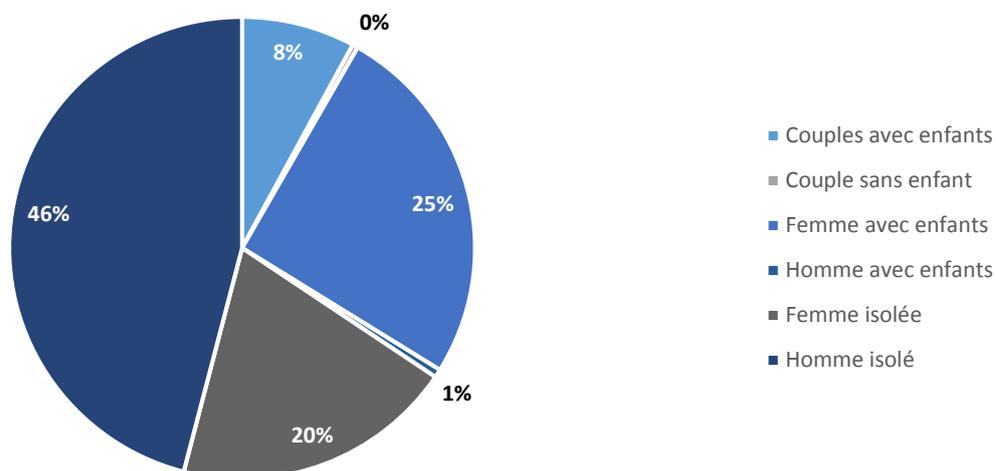
Marcillat Audrey, *Femmes sans-abri à Paris. Étude du sans-abrisme au prisme du genre*. Dossier d'études CNAF N° 170, 2014/02, pages 123p

Marpsat Maryse. Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri. In: *Population*, 54<sup>e</sup> année, n°6, 1999. pp. 885-932

Maurin Marine. Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 138-149

mise à l'abri hivernale (20% du total) contre seulement 8% pour l'hébergement d'urgence généraliste. Une première piste d'explication est que plusieurs structures d'hébergement d'urgence (représentant 32% des places d'hébergement d'urgence généraliste) ne sont pas prévues pour accueillir des enfants, ce qui exclut donc de fait les familles.

### Composition familiale des ménages hébergés

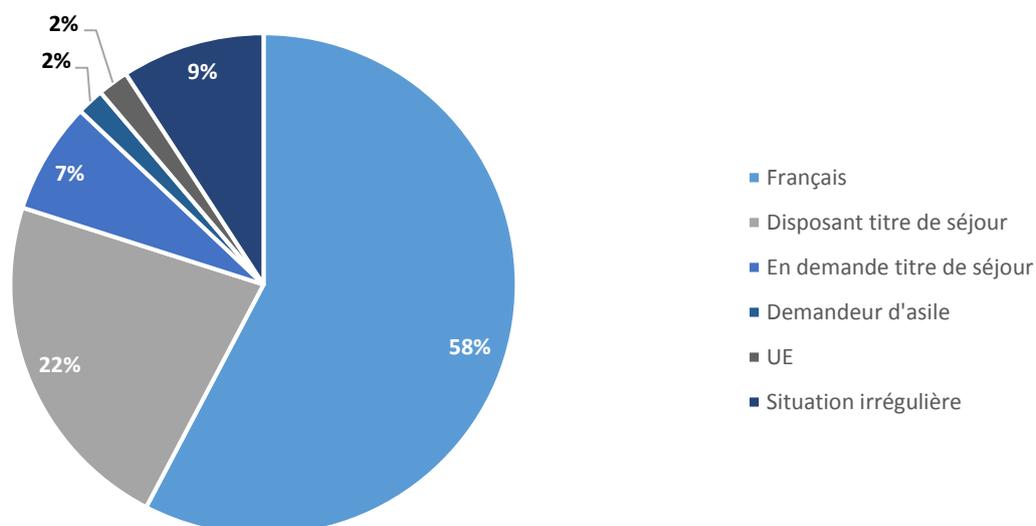


*Lecture : 25% des ménages hébergés en centre d'hébergement d'urgence en 2020 sont des femmes avec enfants.*

### Le statut administratif :

La majorité des personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence dans la Loire est de nationalité française. Les personnes en situation irrégulière, pourtant largement représentées pour l'hébergement au titre de la mise à l'abri hivernale (39% des ménages), ne représentent que 9% du total. Ceci est lié à l'usage actuel dans le département ligérien.

### Situation administrative des personnes hébergées



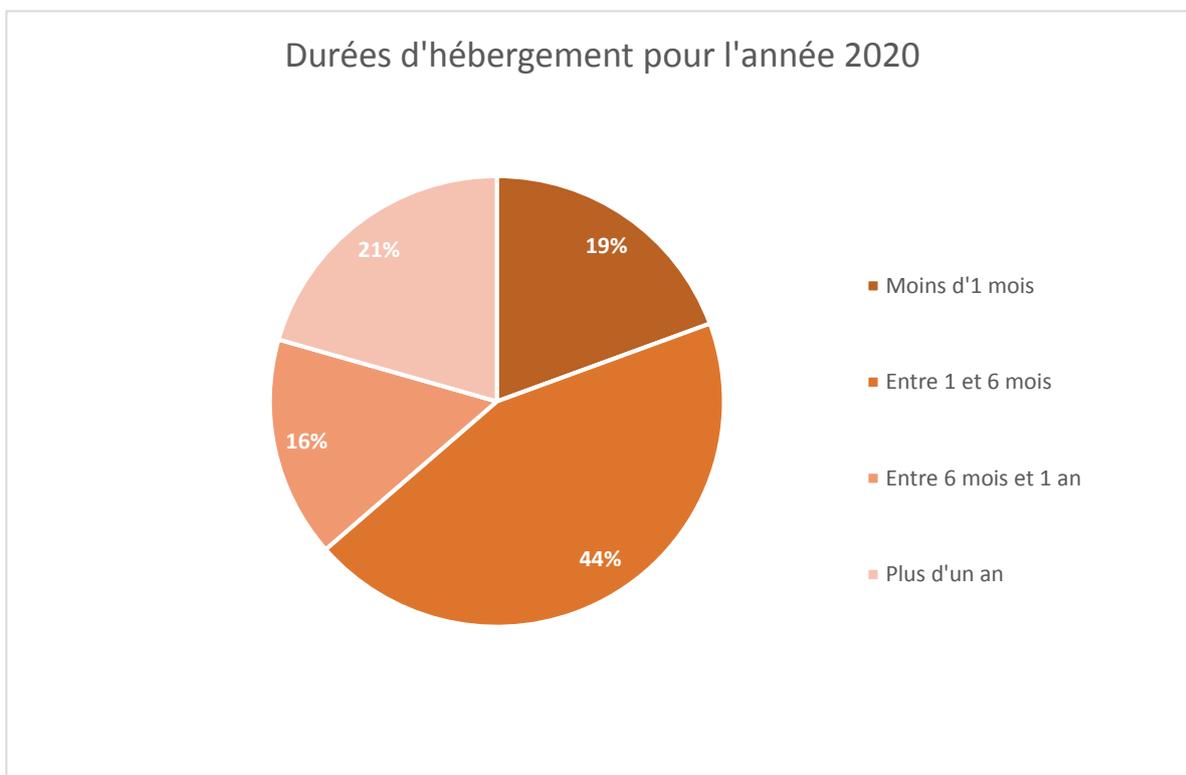
*Lecture : 58% des personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence généraliste sont françaises.*

Il faut bien préciser ici que les informations dont dispose le 115 sont celles collectées au moment de l'orientation : ce graphique ne prend donc pas en compte les éventuels changements de situation administrative au cours de l'hébergement.

### Les durées d'hébergement :

Si 19% des publics hébergés sont présents moins d'un mois (parfois seulement quelques jours), la majorité des personnes restent au sein du centre d'hébergement d'urgence plusieurs mois voire plusieurs années. 44% d'entre eux restent entre un et six mois.

Le présent document n'a pas pris en compte les motifs de sortie du dispositif, trop peu renseignés sur SI SIAO pour l'instant pour qu'ils soient parlants. Cependant, il s'agit d'une piste d'observation à envisager pour les années suivantes.



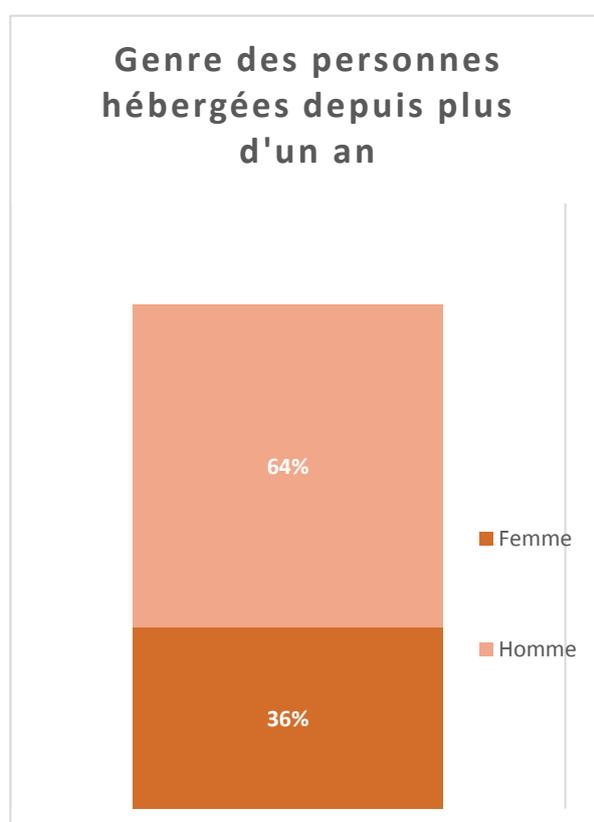
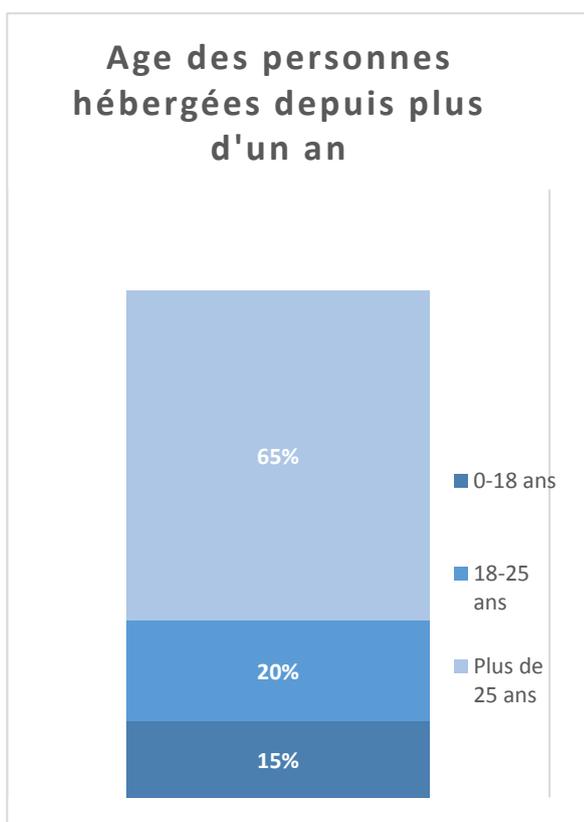
*Lecture : 44% des personnes hébergées en centre d'hébergement d'urgence généraliste en 2020 dans la Loire sont restées entre 1 et 6 mois.*

### Zoom sur les personnes hébergées depuis plus d'un an :

Si les personnes hébergées pendant plus d'un an (celle qui ont été hébergées en 2020 et qui étaient déjà présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2020) ne représentent pas la majorité, elles sont tout de même 21% du total. Il est alors intéressant de regarder plus près les profils des personnes qui restent une voire plusieurs années au sein des dispositifs d'urgence généralistes.

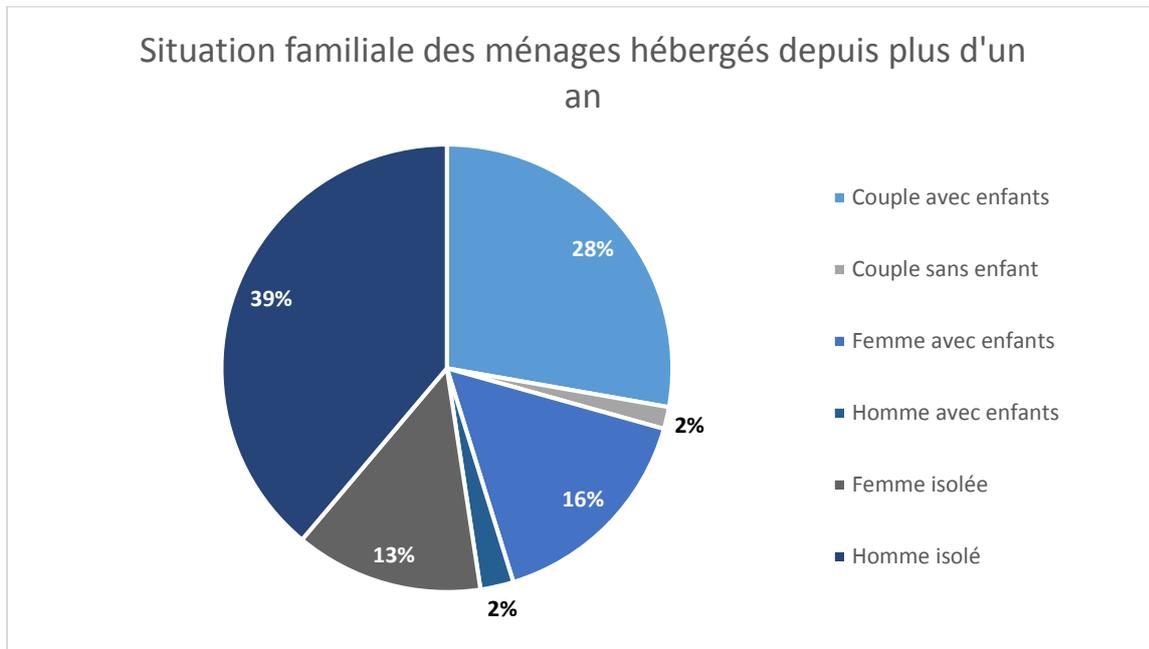
### Age et genre des personnes hébergées depuis plus d'un an :

En termes d'âge et de genre, les profils de l'ensemble des personnes hébergées et de celles qui restent plus d'un an sont sensiblement les mêmes : on observe toujours une surreprésentation des hommes par rapport aux femmes et des jeunes de 18 à 25 ans.



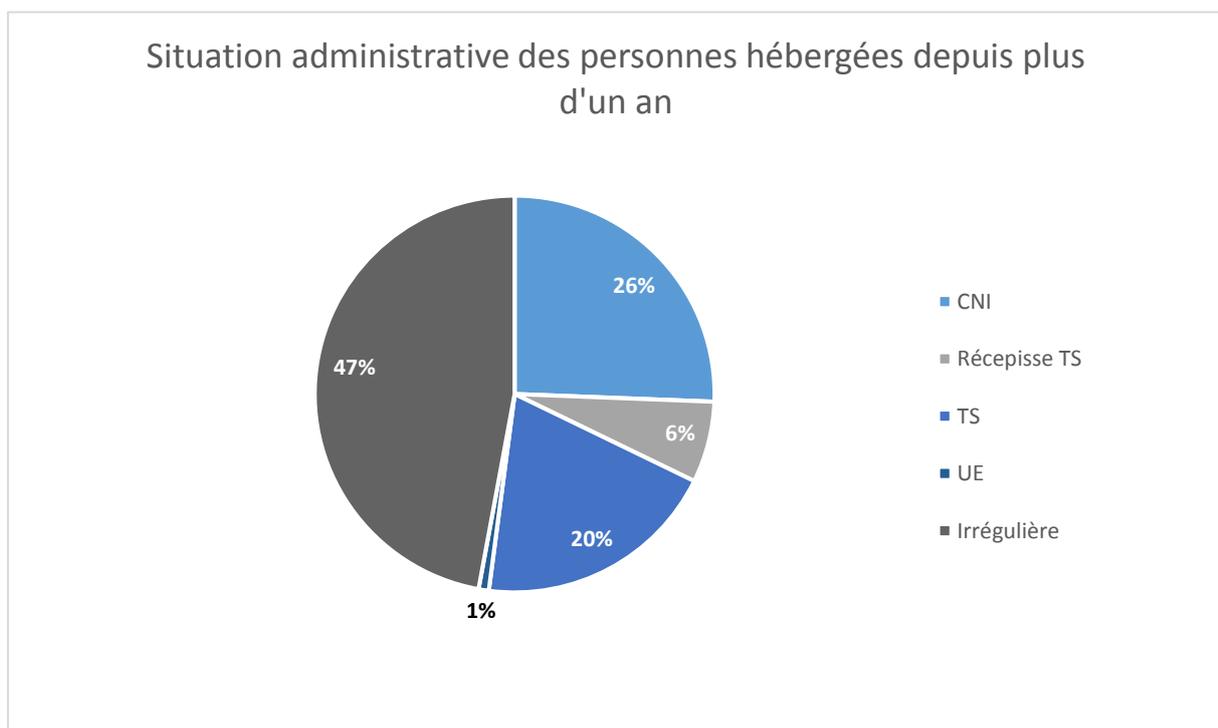
### Composition familiale des personnes hébergées depuis plus d'un an :

Les familles sont bien plus représentées (couples avec enfants) parmi les ménages hébergés depuis plus d'un que sur la population générale des ménages hébergés. Pour rappel, elles ne constituaient que 9% des ménages hébergés au total alors qu'elles représentent 28% des ménages hébergés depuis plus d'un an. Les hommes isolés et les femmes avec enfants sont alors moins représentés.



*Lecture : 16% des ménages hébergés depuis plus d'un parmi les personnes hébergées en 2020 sont des femmes avec enfants.*

### Situation administrative des personnes hébergées depuis plus d'un an :



C'est bien au niveau de la situation administrative que la différence entre l'ensemble des personnes hébergées au sein de l'hébergement d'urgence généraliste et des personnes hébergées depuis plus d'un an est la plus importante. En effet, les personnes en situations irrégulières passent de 9% à 47% ce qui illustre de façon assez nette les très faibles perspectives de sortie de dispositifs d'urgence des personnes qui entrent en situation irrégulière.

Encore une fois, il se doit d'être précisé ici que les informations récoltées sont celles en vigueur au moment de l'orientation des personnes.

### **Pour comparer avec les tendances nationales :**

La DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) réalise tous les quatre ans l'enquête ES-DS sur l'activité des établissements, leur personnel et les personnes qu'ils accueillent. En mars 2021, ont été publiés les résultats pour l'année 2017.

Si l'enquête porte sur les places de mise à l'abri hivernale, les centres d'hébergement d'urgence généraliste ainsi que sur les CHRS sans distinction, il peut tout de même être intéressant de mettre en rapport ses résultats avec ceux présentés ci-dessus.

Les grandes tendances observés sont les mêmes : 30% des personnes hébergées sont des enfants (leur part a augmenté de 8 points entre 2013 et 2017) ; 46% sont des hommes isolés mais les adultes avec enfants sont en constante augmentation. 50% des ménages hébergés début 2017 l'étaient depuis plus de quatre mois.

Lien pour y accéder : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/hebergement-durgence-permanent-au-cours-des-annees-2010-davantage>